

*[Signature]*

Note à Monsieur le Ministre

CONCERNE : Autorisation d'utiliser les véhicules du MIJEUCOOP, par les Commissaires de matchs, pour la vente des tickets et récolte de l'argent des rencontres du Tournoi du V Juillet édition 1988 de Football.

Monsieur le Ministre,

Après votre mot d'ouverture de la réunion des Commissaires de matchs qui s'est tenue Mardi le 10 Mai 1988, la FERWAFa a examiné avec les commissaires de matchs de Football toutes les modalités possibles pour la vente des tickets et le ramassage des recettes récoltées lors des matchs du Tournoi du V Juillet édition 1988. Ce Tournoi débute ses rencontres Jeudi le 12 Mai 1988.

A l'issue de longues discussions sur la vente des tickets par les Commissaires; il fut relevé que plusieurs de nos commissaires de matchs, ne travaillent pas au MIJEUCOOP, ne connaissent pas les Encadreurs ou les autorités préfectorales indiquées à qui il faut s'appuyer pour remplir correctement cette mission. C'est ainsi que la seule possibilité retenue est de confier ces tâches délicates uniquement aux agents du MIJEUCOOP qui assureront la vente des tickets et ramener aussitôt les recettes à la FERWAFa. Pour les matchs de Kigali; seul le Trésorier Général de la FERWAFa se chargera de vente des tickets.

Concernant les agents du MIJEUCOOP devant assurer la vente des tickets et ramener les recettes des matchs joués à l'intérieur du Pays; dans le seul but de s'assurer de la sécurité pour éviter tout risque de vol ou perte éventuels des recettes perçues; nous vous proposons d'accorder l'utilisation des véhicules du Ministère par les agents du MIJEUCOOP désignés.

Il faudrait nécessairement noter que l'utilisation des TAXI public ne présente pas l'assurance ni sécurité.

N.B.: Le service de notre gestion au Ministère exige vos instructions pour programmer cesdits véhicules pour ces matchs de Football du Tournoi du V Juillet édition 1988.

Fait à Kigali, le 11 Mai 1988

KANAMUGIRE Aloys

Agent du Bureau Sports d'Equipe.-

*[Signature]*